

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 317-318

Artikel: L'accueil enthousiaste des blessés de guerre français en 1915
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE

L'accueil enthousiaste des blessés de guerre français en 1915

par Alain-Jacques Czouz-Tornare



14-18.ch/bibliothèque nationale suisse

Dès les premiers mois de la Grande guerre, le territoire helvétique, passage obligé et sécurisé, fait le lien entre les belligérants. Les convois remplis de soldats blessés transitant par les gares de Suisse romande font l'objet de toute la sympathie des habitants venus en nombre leur témoigner leur solidarité, au grand dam des autorités fédérales soucieuses de préserver les apparences d'une neutralité intégrale, quoique à géométrie variable. Lors de ces interminables années de guerre, le fossé moral – der kulturelle Graben – se creuse entre la Romandie et la Suisse alémanique, sans toutefois troubler durablement le cours de la Sarine qui les sépare.

Les autorités helvétiques créent très rapidement le Bureau de rapatriement des internés civils, qui fonctionne déjà le 22 septembre 1914. Le passage des trains de rapatriés résulte d'un accord entre l'Allemagne et la France. La traversée par la Suisse, via Schaffhouse et Genève, des convois de grands blessés en particulier, toutes origines confondues, donne à la population l'opportunité d'exprimer ses préférences nationales. Henry Burrus, propriétaire de la manufacture de tabac et cigarettes F.-J. Burrus & Cie de Boncourt, fait parvenir à une dame de la cité des Zaehringen 25 000

cigarettes, la chargeant de les distribuer dans les trains de rapatriés¹.

Le journal radical *L'Indépendant* n° 29 du mardi 9 mars 1915 annonce en page 2, sous la plume de Robert Télin : « Ce matin dès 1 h 1/2 deux mille personnes de Fribourg attendaient les braves [mutilés] pour les saluer et leur offrir des milliers d'oranges, de sandwiches (don de M. Keller charcutier) et tout le superflu si nécessaire après les privations. Les Français n'oublieront jamais Fribourg qui se couvre de gloire ». En première page de *L'Indépendant* n° 30 du jeudi 11 mars 1915 on peut lire sous le titre : « Le passage des grands blessés français à Fribourg » : « La nuit, sous le grand hall de la gare, largement éclairé par ses réflecteurs électriques, la foule se presse, frileuse sous la bise, en attendant le train des grands blessés. (...) « Vive la France ! » crie la foule en agitant les bras et les mains. « Vive la France ! » répètent mille poitrines en un chœur immense, magnifiquement désordonné. « Vive la Suisse ! » répondent les soldats, penchés aux fenêtres, les mains tendues. Il y a des zouaves au teint doré comme un bronze – florentin – des chasseurs aux uniformes verts, des fantassins aux képis rouges. (...) « Vive la France ! Vive la Suisse ! ». Ces cris se croisent avec

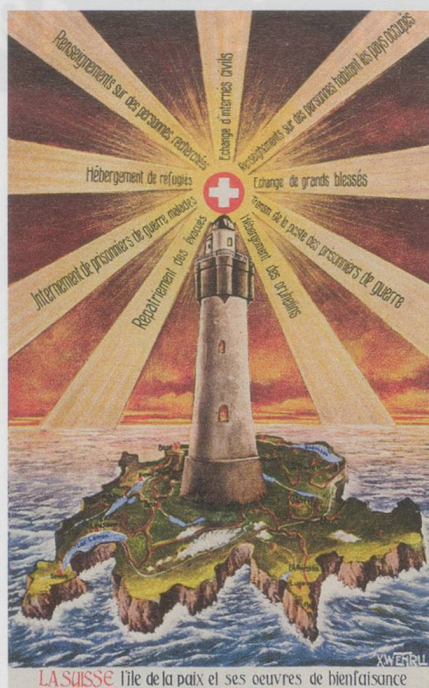
une ardeur indescriptible en une ovation frénétique. Les bras se lèvent, les mains se tendent, se cherchent, se prennent, s'étreignent en poignées amicales, fraternelles. La joie rayonne sur tous les visages, des fleurs sont offertes, des bouquets sont présentés, les mutilés paraissent pleins de vie, d'entrain, de gaieté : « Merci, merci Madame, vous me comblez, merci... ». La politesse française se manifeste à toutes les fenêtres en réponse à la bonté suisse, pendant que dans tous les compartiments on donne, ou plutôt on lance des fruits, des oranges, des dragées, du chocolat, des vivres, des cigares, des cigarettes, etc. (...) De leur côté, les soldats distribuent des boutons de tuniques, de capotes, des lambeaux d'uniformes, des morceaux de pain noir, du fameux pain K. Les cinq minutes de halte sont écoulées. Pendant ce temps si court, si rapide, si fuyant, que de joies, que de beaux gestes, que d'enthousiasme, que de vie parmi ces débris humains, que de cœur chez ces enfants de France ! (...) Le train démarre, pendant qu'un troupier français sort un drapeau suisse, le déploie et le fait flotter à la portière, répondant ainsi au vœu unanime de ses frères d'armes, dont les voix se perdent dans la nuit, clamant « Vive la Suisse ! » pendant que continuent à retentir les cris de « Vive la France ! » poussés par la foule enthousiaste. (...) Étendues sur des civières superposées, de lamentables épaves se tournent, s'agitent, l'une soulève une manche vide (un boulet ayant pris le bras), elles s'efforcent de témoigner, par des mouvements compris du public, leur reconnaissance aux habitants de la bonne ville de Fribourg.

« Pour l'honneur de l'Humanité »

Le train arrive à Lausanne à 4 heures du matin où un accueil comparable lui est réservé. Arrivé à Lyon, Louis Lapatie, un jeune officier blessé à la main et échangé à Constance contre un prisonnier allemand, ►

▷ court apporter son témoignage dans les colonnes de *La République de l'Isère*, que s'empresse de reproduire *L'Indépendant* en première page de son édition n° 34 du samedi 20 mars 1915. Il relève l'accueil enthousiaste même en Suisse alémanique. À Winterthur, 10 000 personnes envahissent la gare. L'officier montre des photographies dont « celle d'une jeune fille, au visage énergique, avec cette épigraphe : « Souvenir de votre passage à Fribourg. » Un noble de Bourguillon a remis la photographie de sa maison, sur laquelle il a épinglé un drapeau tricolore ». Et le journal français d'ajouter en conclusion : « C'est le jugement de l'arbitre [la Suisse] que l'Univers a choisi. Le peuple suisse assiste de près aux événements qui déchirent l'Europe. Aux peuples lointains qui ne savent pas, par-delà les monts et par-delà les mers, il signifie, en démontrant sa sympathie pour la France et en lui souhaitant la victoire : « Voilà celle qui lutte pour vous, pour le Droit des nations, pour l'Honneur de l'Humanité. Aimez-là ! » Or, chaque jour nous arrivent de nouveaux témoignages des vœux que font pour nous les peuples civilisés. Français ! Quels lendemains nous sont promis après la victoire, si nous savons rester dignes de ces ardentes sympathies ! ».

Max Turmann, correspondant de l'Institut, professeur à la faculté de droit de l'Université de Fribourg, adresse au *Temps* une lettre que le grand quotidien reproduit aussitôt et qui exalte « l'admirable générosité dont la population fribourgeoise fait preuve depuis quelques jours à l'égard des soldats français grièvement blessés et des rapatriés français dont les trains s'arrêtent quelques instants en notre ville ».



bourgeois se pressaient à la gare pour secourir et acclamer ces malheureuses victimes de la guerre. Mais ces manifestations n'ont pas eu le don de plaire aux pangermanistes établis chez nous. Serait-ce leur influence qui a fait que les trains brûlent Fribourg ? Aussi aujourd'hui à deux heures des centaines de personnes après avoir acclamé le train filant à toute vitesse ont vivement manifesté leur mécontentement sous l'œil bienveillant de la police. Une grande manifestation s'organise pour demain et nos autorités ont fait des démarches à Berne afin que la charité de nos concitoyens s'exerce à nouveau. Qui est-ce qui commande chez nous ? »

Le 16 mars au soir, tandis qu'une manifestation rythmée au son de *La Marseillaise* se déroule aux Grand-Places, le Conseil communal hausse le ton : « Après une longue et vive discussion concernant les incidents et manifestations regrettables qui se sont produits à la gare et devant le domicile du professeur allemand M. Wagner, où des vitres ont été brisées à coups de pierres par la foule, à la suite de la suppression de l'arrêt à Fribourg des trains de grands blessés et d'évacués français des territoires occupés par les Allemands, le Conseil charge la Direction de Police de s'entendre avec le Préfet et le Conseil d'État pour faire rétablir

sans retard, l'arrêt de ces trains à Fribourg, afin d'éviter de plus graves désordres. Il sera publié, dès ce soir, que les autorités font des démarches en haut lieu, et qu'elles recommandent à la population le calme et la patience². » Quelques heures plus tard, en dépit du discours d'apaisement du conseiller d'État Jean-Marie Musy (1876-1952), relayé par le quotidien *La Liberté*, les élèves des écoles prennent part aux manifestations³, avant que la troupe et la police n'interviennent, le mercredi soir, pour disperser les manifestants qui osent entonner *Sambre et Meuse* sur les bords de la libre Sarine. Sous la pression conjuguée des citoyens et des autorités, de courtes haltes sont rétablies, mais de telle manière à éviter les « échanges enthousiastes »⁴.

Volonté populaire

Les trains de rapatriés français s'arrêtent à nouveau à Fribourg le mardi 23 mars 1915 mais seuls 24 privilégiés munis de laissez-passer peuvent accéder au quai, interdit même à Ochsenbein, le tenancier du buffet de la gare. La foule doit se contenter de s'entasser dans l'étroite avenue de Tivoli. Seule une délégation officielle est habilitée à voir les blessés pour leur offrir des fleurs. Commentaire de *L'Indépendant* n° 52 du samedi 1^{er} mai 1916 : « À tort ou à raison les bons Dzojets ont eu de plus en plus l'impression qu'ils se sont laissé bernier, tandis que d'autres cantons romands savent mieux faire respecter la volonté populaire en haut lieu. On est allé, à Fribourg, jusqu'à interdire de déployer dans les abords de la gare le drapeau suisse comme s'il s'agissait d'un emblème séditionnel ». Des tensions persistent et trois Fribourgeois enfreignent la consigne imposée par Vonderweid entre le 22 et le 24 mars : Paul Bomtempo, Auguste Göldlin, banquier, et Louis Bardy maître-ferblantier, lesquels sont jugés par le tribunal militaire de Lausanne qui se montre complaisant. Tous trois ont droit à « une entrée triomphale » dans Fribourg. « Plus de 3000 personnes attendaient à la gare de Fribourg le retour de MM. Bomtempo, Göldlin et Bardy. Un cortège s'est formé et drapeau fédéral en tête, a parcouru quelques rues de la ville en chantant : *Sur les bords de la libre Sarine, Roulez, tambours*. La manifestation

prit fin au square des Places. Aucun incident ne s'est produit ».

Mais rien ne change sur le fond. Seule une délégation officielle triée sur le volet est désormais habilitée à voir les blessés pour leur offrir des fleurs. Le 5 mai 1915, le Conseil communal demande au colonel Tschärner, commandant du service territorial à Berne « au nom de la population de la ville de Fribourg », le libre accès aux quais de la gare : « Nous devons vous faire remarquer que cette mesure serait propre à calmer notre population qui, nous vous le disons franchement, a été blessée par les restrictions que l'on a mises à l'exercice de sa charité et n'a pas compris pourquoi on l'a traitée autrement que sa voisine la ville de Lausanne, où tout le monde peut aller librement sur le quai apporter sa petite aumône aux évacués français⁵ ». Le refus tout net de Tschärner fâche les autorités qui avaient pourtant pris l'engagement de faire respecter l'ordre le plus absolu. Et de lui réclamer sur la lancée, le 20 mai 1915, le doublement du nombre de cartes donnant accès à la gare, « afin que chacun puisse au moins une fois apporter lui-même son obole aux victimes de la guerre. Cette mesure serait accueillie favorablement à Fribourg et l'on y verrait un acte de bienveillance envers notre population. Vous dites qu'il eût été désirable que le public fribourgeois se fût pénétré de l'idée que l'on peut pratiquer la charité normalement sans se livrer à des manifestations bruyantes. Nous devons vous dire qu'il y a trop longtemps que notre population pratique la charité pour ne pas savoir comment elle doit s'y prendre et, à ce sujet, elle n'a de leçons à recevoir de personne ! C'est précisément parce qu'on a voulu l'empêcher d'exercer la charité que notre population s'est fâchée. Du reste, nous savons que si on n'a pas osé prendre les mêmes mesures à Lausanne qu'à Fribourg, c'est pour éviter des manifestations encore plus bruyantes que celles de Fribourg et c'est ce qui blesse à bon droit le sentiment démocratique de notre population ! »⁶

Une affaire similaire éclate à Romont vers la mi-mai 1915. Le colonel Alfred Bourquin, de Neuchâtel, reçoit la consigne de Tschärner d'ordonner au « comité constitué à Romont pour venir en aide, par des dons de vêtements et de nourriture aux malheureuses victimes de la guerre en France, de ne plus

rien distribuer du tout, ni vivres, ni habits aux internés en passage. Cette interdiction soulève d'unanimes protestations dans les populations tant vaudoises que fribourgeoises de la contrée. (...) On a vu à la gare des scènes touchantes : à la vue de la détresse des internés, de braves paysannes se sont littéralement déshabillées pour donner les vêtements qu'elles portaient aux pauvres internés »⁷.

Sauvegarde de la neutralité suisse

Entre-temps, le 26 avril 1915, le gouvernement fribourgeois, présidé par Jean-Marie Musy, prit des mesures « en vue de la sauvegarde de la neutralité suisse », afin d'éviter les « outrages à l'adresse de l'un ou l'autre des belligérants », comme l'interdiction du « port d'insignes (drapeaux, rubans, cocardes) autres que ceux rappelant les couleurs des drapeaux suisses et cantonaux », le colportage « des cartes postales illustrées ou autres illustrations, pamphlets, brochures, journaux, etc., contenant des images ou des textes injurieux pour les États belligérants ou leurs chefs ». En l'occurrence, il s'agissait bien entendu de complaire au grand voisin allemand, vis-à-vis duquel certains Confédérés firent montre d'une certaine compréhension. Un groupe de pression zurichois, par la voix de la brochure « Stimmen im Sturm », animé par un adulateur du Ile Reich, Eduard Blocher – le grand-père de Christoph – s'en prit vertement au conseiller aux États Georges de Montenach (1862-1925), un grand notable lié à la France par mariage, supposé être l'instigateur de ces manifestations pro-françaises. Il y aura procès puis arrangement à l'amiable en 1919.

Bien que la Suisse n'ait pas été impliquée militairement dans le premier conflit mondial, elle a été touchée économiquement et moralement, démontre Alexandre Elsig avec la publication sur le site internet « 14-18.ch » des cartes postales éditées à cette époque, lesquelles témoignent d'un climat tendu au sein de la Confédération⁸. Ces interminables années de guerre furent sombres et chaotiques pour la Suisse. « C'est à ce moment-là qu'apparaît le terme *Graben* pour signifier le fossé qui sépare la Suisse romande de

la Suisse allemande » indique l'assistant diplômé de l'université de Fribourg. Le fossé se creuse alors entre la Suisse romande et la Suisse alémanique sans toutefois faire déborder la Sarine qui passe par Fribourg. ■

Chronique « Ces Suisses qui ont créé la France n° 57 (Les Suisses dans la Première Guerre mondiale -8) – En partenariat avec les Archives de la Ville de Fribourg/CH

Pour en savoir plus

Voir : « Tumulte sur les rails de la fraternité » in 1700, Bulletin d'information de la Ville de Fribourg, no 312, février 2015, pp. 14-15. Voir aussi la version revue et augmentée publiée le 16 mars 2015 sur Internet par le journal Sept : « Tumultes à Fribourg en mars 1915 »

<http://www.sept.info/club/tumultes-fribourg-en-mars-1915/>

À écouter aussi : RTS, La Première, 25 août 2015, 20 à 21 heures. « Histoire vivante ». « La Suisse dans la Première guerre », 2/5. Entretien avec Alain-Jacques Tornare par Jean Leclerc, sur Fribourg sur le front des langues durant la guerre 14-18. <http://www.rts.ch/docs/histoire-vivante/7023455-la-suisse-dans-la-premiere-guerre-2-5.html>

¹ Angéloz Jean-Marc, « 1914-1918. Fribourg en route vers les frontières », cf. www.sept.info/fribourg-en-route-vers-les-frontieres/ Mise en ligne le 4 août 2014.

² Archives de la Ville de Fribourg [AVF], Protocole du Conseil communal 1915, fol. 65-66.

³ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 126, ainsi que Chemises du Conseil communal 1915, boîte 1 (enveloppe 15), séance du 14 avril 1915.

⁴ Tétaz Olivier, « Six décennies de domination conservatrice (1907-1966) », in Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles - Freiburg eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert, sous la direction de Francis Python, Fribourg, Éditions La Sarine 2007, p. 75. Ouvrage collectif édité par la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg à l'occasion du 850^e anniversaire de la cité.

⁵ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 191.

⁶ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 213.

⁷ Cf. L'Indépendant, no 59, jeudi 20 mai 1915.

⁸ Déborah Loye, « La Suisse de 14-18 en images » in La Liberté du jeudi 27 février 2014, p. 15.